

Caisse de pensions Simulac

La Caisse de pensions Simulac est issue de la fusion des Caisses de pensions IMOREK et Chaussures-Cuir en 2023. Les membres de la branche pour la formation et d'exams Chaussures, SolSuisse, interieursuisse, Union suisse des maîtres chaudronniers, Association suisse du négoce de l'ameublement ASNA, Association Pied & Chaussure, Association Cuir Suisse ACS, Association Suisse Cuir et Textile ASCT et Association suisse des entreprises d'entretien des textiles ASET peuvent décompter leurs cotisations auprès de leur propre caisse AVS et de pensions. La Caisse de pensions Simulac dispose d'une expertise sectorielle unique. Elle offre aux entreprises membres et aux indépendants une gestion simple et économique de la prévoyance professionnelle obligatoire selon la LPP ainsi que de couvrir d'autres besoins de prévoyance. Son service clientèle personnalisé les aide à trouver la solution la mieux adaptée. La Caisse de pensions Simulac est une œuvre de prévoyance de proparis Fondation de prévoyance arts et métiers Suisse, sise à Berne. La Fondation de prévoyance proparis a été créée en 1957 par l'Union suisse des arts et métiers USAM dans le but de permettre aux petites

et moyennes entreprises d'accéder facilement à la prévoyance professionnelle. Aujourd'hui, proparis regroupe au total 12 institutions de prévoyance issues de diverses organisations professionnelles et associations de PME. Les risques actuariels vieillesse, décès et invalidité de la Caisse de pensions Simulac sont intégralement financés et font l'objet de réserves. Jusqu'à fin 2025, près de 40 % de la fortune étaient réassurée auprès d'un pool d'assureur vie suisse, investie sans risque de placement et assortie d'une rémunération garantie. À partir de 2026, la Caisse de pensions Simulac assumera l'entière responsabilité des placements et de la gestion. Grâce à des réserves de fluctuation de valeurs entièrement constituées et à un taux de couverture stable, la sécurité et la fiabilité reste la priorité absolue, même en période de volatilité des marchés. Pour les entreprises affiliées, cela signifie par des coûts prévisibles, une réduction des risques liés à l'assainissement et une sérénité financière à long terme. Les collaborateurs assurés bénéficient également d'une prévoyance garantie durablement, sans risques cachés.

17.6

Assurés actifs, par rente de vieillesse¹

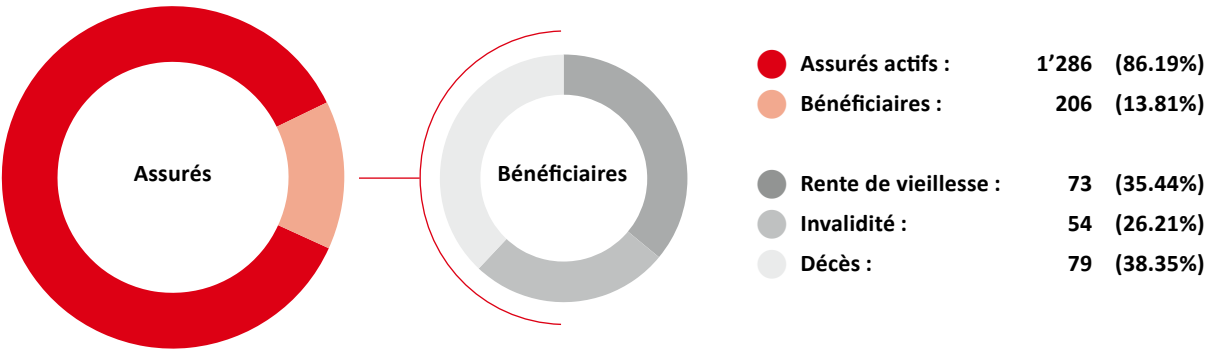
5.3 %

Rendement net sur le total du bilan

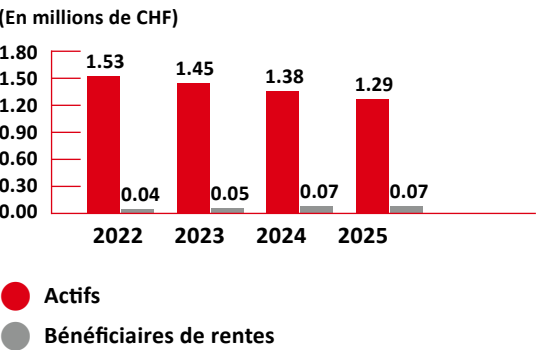
244

Entreprises

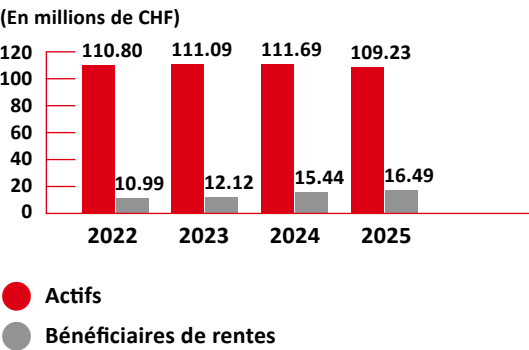
Structure des groupes d'assurés et de bénéficiaires²



Structure actifs/ bénéficiaires de rentes³

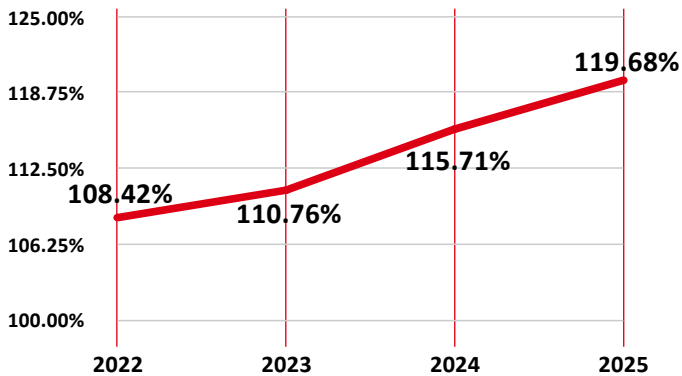


Capital de prévoyance des actifs/ des bénéficiaires de rentes³



¹ ne comprend que les rentes de vieillesse autonomes, sans les rentes pour enfants et les rentes d'orphelins
² le total des bénéficiaires de prestations (rentes de vieillesse autonomes, invalidité et décès) comprend également les rentes pour enfants et les rentes d'orphelins
³ ne comprend que les engagements liés aux rentes gérées de manière autonome

Degré de couverture au 31.12.



100 %

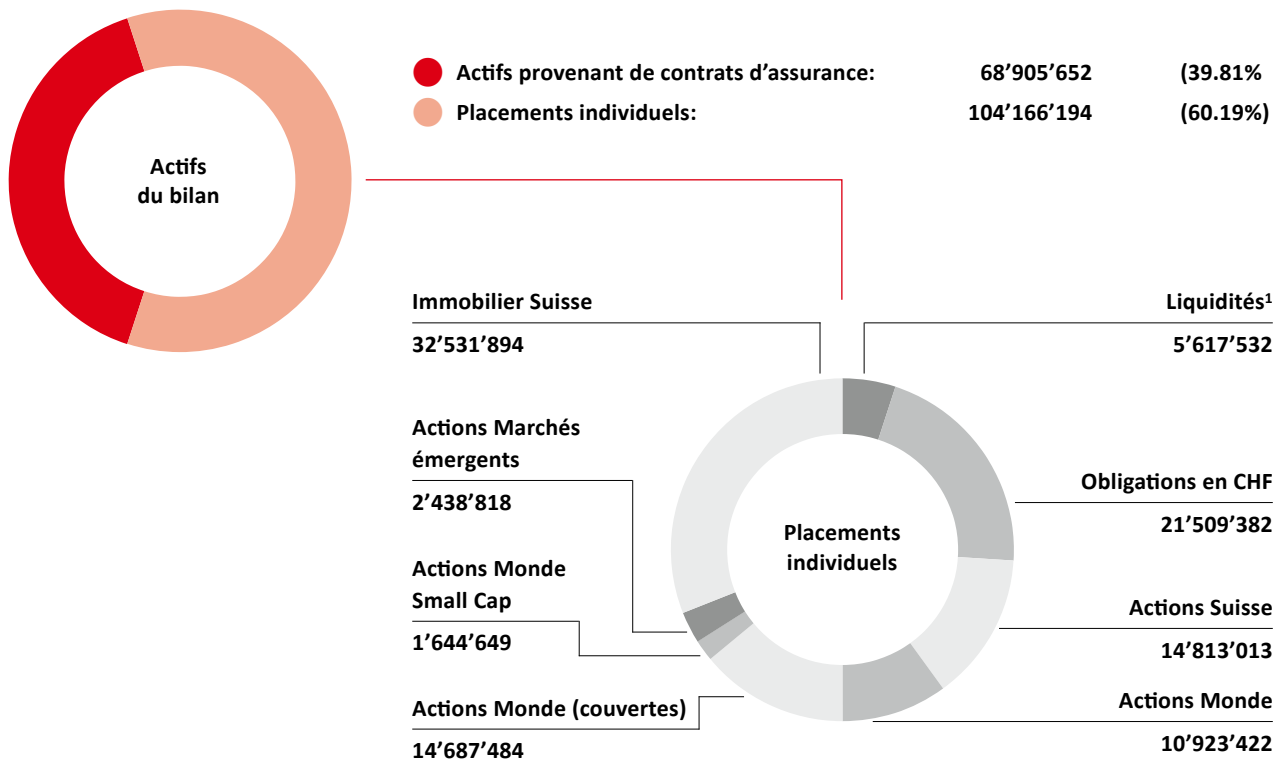
Degré de formation des réserves pour fluctuations de valeurs cibles

Taux d'intérêt LPP/ Intérêts crédités

(en %)



Actifs du bilan en CHF 173'071'846

¹ y compris trésorerie et équivalents de trésorerie, créances/prêts, actifs transitoires et autres placements